

Annexe 1

Détail des Avantages Fidélité

Il est rappelé que les Magasins et Sites Internet Participants ne proposeront pas nécessairement les mêmes Avantages Fidélité pour les mêmes produits et au même moment. Lors de la diffusion des offres, il sera indiqué leur périmètre et leurs limites.

▪ **Les « Primes Fidélité » :**

L'adhésion aux Primes Fidélité est gratuite et réservée aux détenteurs de la Carte Carrefour / Carte PASS. L'adhésion peut se faire :

- sur le site www.carrefour.fr via la rubrique « Mes avantages Fidélité ».
- depuis l'application mobile Carrefour via la rubrique « Mon compte - Fidélité », application à télécharger gratuitement depuis l'App Store ou Google Play ou directement depuis le site carrefour disponible à l'adresse suivante <http://www.carrefour.fr/services/applis-mobile>.
- à l'accueil des magasins Carrefour, Carrefour Market, Market

L'adhérent peut bénéficier des Primes Fidélité immédiatement en Drive et sous 48h dans les magasins Carrefour, Carrefour Market, Market, Carrefour Contact, Carrefour City, Carrefour Express, Carrefour Montagne et Carrefour Bio, à l'exception de la Prime Marché qui n'est pas valable dans les Hypermarchés Carrefour.

Pour tout achat des produits listés au paragraphe suivant, l'adhérent bénéficie d'une remise créditée sur le Compte Fidélité de 10% en présentant sa Carte Carrefour **OU** de 15% en réglant au comptant ou à crédit avec sa Carte Pass rattachée au Programme de Fidélité Carrefour. Il est précisé que les deux types de remise (10% ou 15%) ne sont pas cumulables.

Les produits concernés par les avantages des Primes Fidélité sont les suivants :

- **Prime Bio** : tous les jours sur tous les produits de la marque Carrefour Bio et Carrefour Soft Bio.

Prime Famille : tous les jours sur une sélection de produits du quotidien parmi les plus plébiscités par les familles. Voir liste des produits concernés sur <https://www.carrefour.fr/services/carte-carrefour/primes/famille>

- **Prime Marché** : Tous les jours sur tous les produits du rayon Fruits et Légumes (hors produits réfrigérés, surgelés, conserves, fruits et légumes secs, ou produits vendus en lots) exclusivement dans les magasins à enseigne Carrefour Market, Market, Contact, City, Express, et leur Drive.

ATTENTION :

- Les Primes Fidélités ne se cumulent pas avec les promotions en cours et ne s'appliquent pas sur les produits vendus en lot et sur les produits présents dans les catalogues en cours.
- Les Primes Bio, Famille, et Marché ne se cumulent pas entre elles (Ex : si un produit bénéficie à la fois de la Prime Bio et de la Prime Marché, une seule réduction sera automatiquement créditée sur le Compte de Fidélité).

- Concernant nos magasins de proximité - Carrefour Contact, Carrefour City, Carrefour Express: Le client adhérent à la Prime Marché mais non adhérent à la Prime Bio ne pourra pas bénéficier des 10% sur les produits de marque Carrefour Bio. Il devra s'inscrire à la Prime Bio pour bénéficier des avantages en lien avec cette marque.
 - CARREFOUR se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les listes des produits concernés par les Primes Fidélités. Aussi, l'Adhérent est invité à les consulter régulièrement afin de se tenir informé des évolutions les plus récentes.
- **Les « Réductions Fidélité Classique »** : L'adhérent pourra bénéficier de réductions sur des produits ou des lots de produits (identiques ou différents) signalés en magasin ou sur les sites internet, par des affichettes, **et/ou** dans les catalogues ou par tout autre moyen. Ces réductions sont créditées sur le Compte Fidélité Carrefour de l'adhérent.

Les «Réductions Fidélité Classique» sont **limitées**, par offre et par foyer, à **six (6)** produits dans les magasins à enseigne Carrefour, Carrefour Market, Market, Carrefour drive, Carrefour Market drive et Carrefour Livré Chez Vous sauf :

- les offres de téléphonie mobile Carrefour Mobile : 5 packs,
- les autres offres de téléphonie mobile : 2 packs.

Pour certaines « Réductions Fidélité Classique», une limite par produit, pendant la période de l'offre et par foyer peut être différente. De même, pour l'achat de plusieurs produits (quelque soit la variété, parfum, modèle...) figurant dans une même offre, le remboursement pourra être effectué dans la limite indiquée sur le support publicitaire.

- **Les « Coupons Fidélité »** : L'adhérent pourra se voir attribuer un Coupon Fidélité dans son espace personnel carrefour.fr, dans son application mobile Carrefour, à son domicile ou lors d'un passage en caisse et sur présentation de sa Carte Carrefour ou de sa Carte PASS. Les coupons digitaux proposés dans son espace personnel carrefour.fr et dans son application mobile pourront être chargés directement dans sa Carte Carrefour de manière dématérialisée. Sur présentation de sa Carte Carrefour ou de paiement avec sa Carte PASS, l'adhérent bénéficiera de la réduction correspondante. En fonction de l'offre proposée, et sous réserve que le Coupon Fidélité soit présenté pendant la durée de validité indiquée sur ce dernier, la réduction figurant sur ce coupon sera soit déduite immédiatement de son ticket de caisse, soit créditée sur son Compte Fidélité Carrefour. Le Coupon Fidélité précise également le ou les magasins dans lequel il peut être utilisé. Il ne sera accepté qu'un seul Coupon Fidélité par offre. La reproduction des Coupons Fidélité est interdite : aucune photocopie ne sera acceptée. Les coupons chargés dans la Carte Carrefour seront inactivés après leur utilisation.
- **Les Réductions Fidélité « Carrefour Voyages »** :

En réservant un voyage en agence (hors agences franchisées voir liste en Annexe 3) ou sur le site de Carrefour Voyages (<https://urlz.fr/hzdu>), le client peut de remise Fidélité :

- En présentant sa Carte Carrefour, 0,50 % du prix de son voyage (Hors Taxe aéroport) sera crédité
- En payant avec sa Carte Pass, de 0,75 % du prix de son voyage (Hors Taxe aéroport) sera crédité

Le montant sera crédité sur la carte de fidélité sous 48h maximum après le départ effectif. En cas d'annulation du séjour, les euros cumulés seront également annulés.

Utilisation de la cagnotte chez Carrefour Voyages :

Le client peut utiliser tout ou partie de sa cagnotte fidélité Carrefour pour financer son séjour, le montant sera déduit de sa carte au moment du paiement.

En cas d'annulation du séjour, le client sera remboursé du montant de la cagnotte qu'il aura utilisé via une carte cadeau valable pendant 1 an dans plus de 2900 points de vente Carrefour, dans les billetteries Carrefour Spectacles et les agences Carrefour Voyages.

Voir liste des magasins participants via le lien suivant :

<https://www.cartecadeau.pro.carrefour.fr/data/filemanager/cms/ou-depenser-ma-carte-liste-magasins-acceptant-la-e-carte-et-la-carte-carrefour.pdf>

- **Les Réductions Fidélité « Journées Carte PASS » :** 3 euros sont crédités sur le Compte Fidélité Carrefour de l'adhérent par tranche de 60 euros d'achats de produits alimentaires et/ou non alimentaires, dans la limite de 360 euros crédités maximum par « Journée Carte Pass », soit un cumul maximum de 18€. L'offre s'applique sur le montant payé avec la Carte PASS lors d'un même passage en caisse (aucun cumul des montants payés lors de plusieurs passages en caisse, lors d'une même journée, ne sera effectué). Les tranches d'achat de 60 euros se calculent sur le total net du ticket, c'est-à-dire après déduction des remises immédiates.

Sont concernés par cette offre les produits proposés uniquement par les hypermarchés Carrefour à l'exception de l'ensemble des cartes cadeaux (cartes cadeaux Carrefour et cartes cadeaux "thématiques"). Ne sont donc pas concernés le carburant, l'Espace Voyages, la Billetterie Spectacles, les Assurances, les Services Financiers, la Vidange et soins auto. Les magasins qui proposent une « Journée Carte PASS » ainsi que le jour de la semaine où se déroule cette « Journée Carte PASS » sont indiqués en annexe 2.

Seuls les hypermarchés à enseigne Carrefour proposent cet Avantage Fidélité.